



Au fil du Salon

A la pêche aux infos

N°5
Novembre
2020

N'oublions pas nos commerces locaux qui restent ouverts, vous trouverez la liste et les informations sur le site de la mairie et panneau pocket.

Rappels importants:

La seconde vague de l'épidémie de Covid-19 sévissant dans notre pays, il est du devoir de chaque habitant de respecter le confinement. Il est important, afin de stopper le virus au plus vite, de limiter nos déplacements au strict minimum, comme indiqué sur les dérogations de sorties. Le port du masque est obligatoire dès la sortie du domicile pour les personnes de 11 ans et plus, fortement conseillé dès 6 ans. Il est impératif de se laver les mains régulièrement et de respecter la distanciation sociale. N'hésitez pas à signaler à la mairie toute personne vulnérable. Dès l'apparition de symptômes, il est impératif de rester confiné chez vous et de contacter votre médecin (ne sortez pas).

Le 1er novembre, le maire Régis Villeneuve a co-signé un courrier de Dimitri Doussot (président de la CC4R), courrier adressé au président de la République pour exprimer l'incompréhension des élus vis-à-vis des modalités de reconfinement. Il lui a par ailleurs demandé une application du confinement avec d'avantage de discernement et de bon sens, afin de pouvoir rouvrir les commerces de proximité, ces derniers ne présentant pas plus de danger de propagation de la covid-19 que les commerces jugés indispensables:

« Si l'on souhaite sauver les commerces physiques en France, nous devons permettre aux Français d'y aller. Les commerçants ne demandent pas à être subventionnés, mais à pouvoir vivre dignement de leur travail. C'est justement ce que nous vous demandons : les laisser travailler lorsqu'ils offrent des garanties sanitaires optimales pour leurs clients. »



Travaux:

Les agents municipaux se sont attelés à un grand nettoyage du cimetière: désherbage des allées, nettoyage de certaines tombes, et réaménagement du cimetière pour enfants. De nouvelles poubelles ont aussi été ajoutées, afin d'effectuer un tri entre les déchets plastiques et les plantes. Le conseil municipal tient fortement à remercier Alexandra, responsable de Colruyt qui, à la suite de la fermeture de ses rayons « non indispensables », a fait don à la commune de ses plantes, ce qui a permis de fleurir un peu plus le cimetière, ainsi que l'église et l'EHPAD.

Au pôle de santé, certains cabinets ont été restaurés. Le 2ème adjoint Frédéric Blandin s'est chargé de l'installation de nouveaux mobiliers.

La haie d'arbustes le long du couloir de bus au Pôle Educatif qui n'avait malheureusement pas poussée correctement va être remplacée courant du mois de novembre.

Nous remercions donc par avance les usagers du pôle de ne pas traverser le talus afin de permettre à la végétation de grandir dans les meilleures conditions.





Services:

- Déchetteries: Les déchetteries du Sytevom restent ouvertes et accessibles à tous, selon les jours et les horaires d'hiver. Pour rappel, il faudra vous munir d'une attestation de déplacement pour vous y rendre (cocher le motif : convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public). Masque obligatoire.

- Affouage: Durant le confinement, l'affouage est autorisé dans le cadre des "déplacements pour effectuer des achats de première nécessité", tout en vous munissant d'une attestation de déplacement, et en respectant les mesures barrières.

- Depuis le changement d'heure, les horaires de l'éclairage public sont les suivants:

05h30 - 07h30

17h30 - 24h00

- La campagne de ramassage d'amiante, orchestrée par le SYTEVOM, fut efficace, Régis Ville-neuve et Yves Genin se sont chargés de l'amiante (les auriez-vous reconnus?)



Informations diverses:

- 11 Novembre : La Commémoration du 11 Novembre 1918 s'est déroulée en comité restreint et sans public, à 11h00 en présence d'un représentant :

- des Anciens Combattants du Secteur Dampierrois,
- des Sapeurs-Pompiers,
- de la Gendarmerie,
- des portes drapeaux,
ainsi que du Maire, ses adjoints et ses conseillers, et la participation de deux membres de la Musicale des 4 rivières.

- Opération « une maison un sapin »: Vous avez été très nombreux à apprécier cette initiative, et ce ne sont pas moins de 125 sapins qui ont été réservés! Les employés communaux iront les récupérer le 24 novembre, et ils seront déposés devant votre domicile dans la semaine. Après les fêtes les sapins, dépouillés, seront récupérés par la mairie.

- Messes: Jusqu'à la fin du confinement et comme au printemps, les messes du dimanche seront célébrées à DAMPIERRE ET VELLEUX (lieu de résidence des prêtres) à 10h30.

Les intentions de messe prévues pourront être déplacées à la demande des familles.

Pour les obsèques, les cérémonies sont limitées à 30 personnes.

- Nouveau: Les écuries du Salon, au chemin du tacot, sont ouvertes depuis le 1er novembre à Dampierre sur Salon, les écuries prodigueront des cours d'équitation, des pensions et de la valorisation de chevaux. Pour plus d'informations, Mr Dylan Potier (06.31.22.14.38).

- Rappel: pour les jeunes entre 16 et 25 ans, la mission locale du bassin Graylois reste ouverte. (info: 03.84.64.88.38 ou sur missionslocales-bfc.fr ou sur Facebook).

-Chiens: arrêtons les aboiements intempestifs jour et nuit de vos animaux de compagnie, respectez la tranquillité de tous.



Indiscrétion:

Quelque chose nous dit que Noël approche...Dans un atelier Dampierrois, les lutins et lutines s'affairent à la préparation des décorations du village. Nous les soutenons et vous proposons de faire de même le soir du 8 décembre (fête des lumières), de décorer votre maison et de mettre des bougies à vos fenêtres.

